

## DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE DU 17 NOVEMBRE 2020

Numéro	Objet	Décision
2020-DEC-39	<p><b>Convention de partenariat pour la sensibilisation de la population aux enjeux énergétiques - Prêt de l'exposition nomade "2050"</b></p> <p><b>Communauté de Communes Isigny Omaha Intercom</b></p>	<p>Art. 1 : d'accepter la mise à disposition gratuite de l'exposition nomade « 2050 à la Communauté de Communes Isigny Omaha Intercom,</p> <p>Art. 2 : d'accepter la mise à disposition de moyens humains pour la formation et l'animation,</p> <p>Art. 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer la convention établie à cet effet et l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>
2020-DEC-40	<p><b>Acquisition véhicule électrique</b></p> <p><b>Aides financières</b></p> <p><b>Condé en Normandie</b></p>	<p>Art. 1 : d'accorder une aide financière d'un montant de 2 000 € à la commune de Condé en Normandie pour l'achat d'un véhicule électrique pour les besoins de la collectivité,</p> <p>Art. 2 : d'imputer la dépense à l'article 65738 du budget principal du SDEC ENERGIE,</p> <p>Art. 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical</p>
2020-DEC-41	<p><b>Compétence « Contribution à la Transition Energétique » :</b></p> <p><b>validation du financement associé au plan d'actions 2020 de la commune de Trévières</b></p>	<p>Art. 1 : d'accepter le plan d'actions 2020 de la commune de Trévières, comme présenté ci-dessus, et le financement associé dans la limite de 2 787 €,</p> <p>Art. 2 : d'imputer les dépenses, selon leur nature, aux articles 65738 pour le fonctionnement et 20411 pour l'investissement du budget principal du SDEC ENERGIE,</p> <p>Art. 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>
2020-DEC-42	<p><b>Compétence « Contribution à la Transition Energétique » :</b></p> <p><b>validation du financement associé au plan d'actions 2020 de la commune de Vire-Normandie</b></p>	<p>Art. 1 : d'accepter le plan d'actions 2020 de la commune de Vire-Normandie, comme présenté ci-dessus, et le maintien du plan de financement associé dans la limite de 15 000 €,</p> <p>Art. 2 : d'imputer la dépense à l'article 20411 du budget principal du SDEC ENERGIE,</p> <p>Art. 3 : de mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations du Comité Syndical et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>
2020-DEC-43	<p><b>Poursuite de l'expérimentation d'un service d'auto partage sur le territoire de Caen la Mer</b></p>	<p>Art. 1 : de poursuivre l'expérimentation de la mise en place d'un service 'auto partage en partenariat avec Caen la mer et Renault Mobility en mettant à disposition, sans contrepartie financière, un point de charge sur les bornes de : Caen, 6 place de la résistance et Hérouville-Saint-Clair, Café des images,</p> <p>Art. 2 : de mettre en œuvre cette décision et de signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 3 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

2020-DEC-44	<p align="center"><b>Modifications statutaires de la régie à autonomie financière "ENR"</b></p>	<p>Art. 1 : de modifier l'article 9 des statuts de cette régie dénommée « Régie ENR » pour composer un Conseil d'exploitation de six élus,</p> <p>Art. 2 : de désigner membres du Conseil d'Exploitation de cette régie : Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente du SDEC ENERGIE, M. Philippe LAGALLE, 1er vice-Président en charge de l'administration générale, des finances, de la cartographie et usages numériques, M. Marc LECERF, 5ème vice-Président en charge de la transition énergétique, M. Jean-Luc GUILLOUARD, 6ème vice-Président en charge des mobilités bas carbone, M. Henri GIRARD, membre du Bureau syndical et M. Abderrahman BOUJRAD, membre du Bureau syndical,</p> <p>Art. 3 : de charger la Présidente de l'exécution de la présente décision et d'autoriser la Présidente à signer tout acte s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>
2020-DEC-45	<p align="center"><b>Modifications statutaires de la régie à autonomie financière "Mobilité Durable »</b></p>	<p>Art. 1 : de modifier l'article 9 des statuts de cette régie dénommée « Régie Mobilité Durable » pour composer un Conseil d'exploitation de six élus,</p> <p>Art. 2 : de désigner membres du Conseil d'Exploitation de cette régie : Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente du SDEC ENERGIE, M. Philippe LAGALLE, 1er vice-Président en charge de l'administration générale, des finances, de la cartographie et usages numériques, M. Marc LECERF, 5ème vice-Président en charge de la transition énergétique, M. Jean-Luc GUILLOUARD, 6ème vice-Président en charge des mobilités bas carbone, M. Henri GIRARD, membre du Bureau syndical et M. Abderrahman BOUJRAD, membre du Bureau syndical,</p> <p>Art. 3 : de charger la Présidente de l'exécution de la présente décision et d'autoriser la Présidente à signer tout acte s'y rapportant,</p> <p>Art. 4 : d'insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE